

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Prix Droits et Libertés
LE WAPIKONI MOBILE, LAURÉAT DE L'ÉDITION 2011

Montréal, le 13 octobre 2011 – La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse décernera le Prix Droits et Libertés – Édition 2011 au Wapikoni mobile pour l'ensemble de ses actions en matière de promotion des droits de la personne et des droits de la jeunesse lors d'une cérémonie qui aura lieu à Montréal le 8 décembre prochain.

En outre, l'avocate et militante des droits de la personne, Lucie Lemonde, ainsi que l'Association du Québec pour l'intégration sociale recevront une mention d'honneur au cours de la soirée qui soulignera également les 35 ans de l'entrée en vigueur de la Charte des droits et libertés de la personne.

« Les membres du jury ont tenu à souligner l'engagement et le leadership exceptionnel de ces trois candidatures », a indiqué monsieur Gaétan Cousineau, président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse et président du jury du Prix Droits et Libertés – Édition 2011.

Le lauréat, le Wapikoni mobile, a pour mission de donner aux jeunes des Premières Nations l'occasion de s'exprimer au moyen de réalisations vidéo et musicales. Ce projet a été créé par la cinéaste Manon Barbeau et cofondé par le Conseil de la Nation Atikamekw et le Conseil des jeunes des Premières Nations du Québec et du Labrador en 2004.

Depuis le début, ses studios ambulants ont circulé dans 19 communautés autochtones et touché plus de 2 000 participants de sept nations. Ces jeunes y ont enregistré 350 musiques et réalisé 450 courts métrages tournés dans les langues ancestrales, en français ou en anglais, dont plusieurs sont sous-titrés en espagnol, en portugais, en italien et en mandarin.

Tout en encourageant l'émergence des talents, le Wapikoni mobile facilite les échanges et la communication entre les jeunes et contribue à leur ouverture sur le monde. Il leur donne également l'occasion de se faire connaître, de sortir de leur cadre de vie habituel et de rayonner autant dans leur milieu que dans le monde.

La Commission regrette cependant qu'un peu plus tôt cette année, Service Canada ait annoncé qu'il ne renouvelerait pas sa subvention de près d'un demi-million de dollars, ce qui risque de compromettre certaines activités du Wapikoni mobile.

Mentions d'honneur

Le jury a également accordé une mention d'honneur à Lucie Lemonde et à l'Association du Québec pour l'intégration sociale.

Professeure au Département des sciences juridiques à l'UQAM et militante depuis de nombreuses années en faveur des droits et libertés de la personne, madame Lemonde a un parcours professionnel hors du commun. Son expérience pratique comme avocate devant les tribunaux et ses travaux théoriques ont eu un impact déterminant sur l'évolution du mouvement pour la reconnaissance des droits des personnes incarcérées au Canada. Au cours de sa carrière, elle a notamment agi à titre de présidente de la Ligue des droits et libertés et de vice-présidente de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH).

L'Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS) a quant à elle été récompensée pour son engagement constant et rigoureux dans la défense des droits de la personne ayant une déficience intellectuelle. Parmi ses nombreuses réalisations, notons l'établissement de la Charte des valeurs en fonction de la personne ayant une déficience intellectuelle et l'organisation annuelle de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle, son outil phare de sensibilisation.

Le jury, composé de Gaétan Cousineau, président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, de François Bugingo, journaliste et ancien président de Reporters sans frontières Canada, et de Monique Rochon, l'une des premières employé-e-s de la Commission qui a récemment pris sa retraite, a étudié 25 candidatures qui témoignaient toutes d'un engagement remarquable dans la défense des droits de la personne et des droits de la jeunesse au Québec.

Le Prix Droits et Libertés

Depuis 1988, le Prix Droits et Libertés est décerné par la Commission à l'occasion de l'anniversaire de l'adoption par les Nations Unies de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le 10 décembre 1948. Il permet de souligner l'excellence du travail réalisé au Québec par des personnes ou des groupes œuvrant à la défense des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

– 30 –

Personne-ressource :

Julie Lajoie

514 873-5146 ou 1 800 361-6477, poste 230

julie.lajoie@cdpdj.qc.ca